

AVERTISSEMENT.

EN publiant ce petit ouvrage, que nous intitulez *Manuel des Curés, pour le bon gouvernement temporel des Paroisses et des Fabriques*, nous avons uniquement pour but d'être utile à ceux qui sont, ou pourront être, liés, en quelque manière que ce soit, aux affaires temporelles des Paroisses et des Fabriques, dans le Bas-Canada.

Provinciale, et
Révd. JOSEPH
u Régistrateur

Plus d'une fois sollicité de réunir en un volume, en les mettant en ordre, les notes que des circonstances particulières nous avaient forcé de faire, nous avons toujours opposé à ces demandes nos occupations nombreuses, et, surtout, notre incompétence, quand un *désir* nous fut exprimé ! L'expression de ce désir, qui avait pour nous la portée d'un ordre, a suffi pour nous déterminer. Nous avons donc dû nous mettre à l'œuvre.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons travaillé consciencieusement ; et si l'on nous faisait voir qu'il y a des inexactitudes dans notre ouvrage, nous serions toujours prêt à les corriger.

Nous nous sentirons heureux et amplement récompensé du travail que nous a coûté ce *Manuel*, si, en